

Le Houga: l'Éducation nationale sabote les investissements de la commune

Menace sur l'école maternelle



Le Houga: l'Éducation nationale sabote les investissements de la commune

Quand on pense services publics, c'est l'Éducation nationale qui vient la première à l'esprit, avant les autres. Mais que doit-on penser quand c'est l'inspectrice académique qui détruit une école florissante, objet de tous les soins de la municipalité du Houga ? Une classe de l'école maternelle est menacée de fermeture à la rentrée des classes de 2025, alors que la commune a multiplié les investissements pour assurer aux enfants un enseignement de qualité et un bien-être reconnu de tous.

Des infrastructures dédiées à l'éducation

Des travaux sont effectués régulièrement pour améliorer les locaux, la nouvelle médiathèque accueille les enfants et leurs enseignants très régulièrement, un superbe centre de loisirs a été inauguré il y a peu de temps et les installations sportives sont au top !

Et ce n'est pas tout : les repas de la cantine vont être confectionnés sur place de manière artisanale. Et encore : « la municipalité participe financièrement aux équipements des écoles, à leur matériel et aux sorties scolaires », comme le note la lettre des parents d'élèves à l'inspectrice.

Supprimer des classes, c'est détruire le tissu rural

Supprimer une classe de maternelle – pour commencer – c'est empêcher la population rurale de subsister et de transmettre ses valeurs à ses enfants. Les parents sont alors obligés de s'installer dans ces métropoles qui méprisent la campagne.

C'est décourager tous ces élus qui font des efforts pour que la vie de leurs concitoyens soit meilleure. Le Houga est une petite ville attractive avec tout ce qu'elle offre comme activités. Supprimer son école, classe par classe, c'est lui interdire de faire valoir ses avantages à de nouveaux arrivants potentiels.

C'est un pur non-sens !

Veut-on pousser les parents à immigrer dans les Landes, toutes proches, où les écoles sont sans doute mieux défendues ?

Ni les parents d'élèves, ni la municipalités ne sont restés les bras ballants dans l'attente de la décision du bourreau : ci-dessous nous reproduisons la lettre des parents à l'inspectrice, puis la motion votée par le conseil municipal.

Texte de la lettre adressée par les parents d'élèves à l'inspectrice

Le Houga, le 4 février 2025

Madame l'Inspectrice,

Nous avons été informés, par les enseignantes, de la forte probabilité de fermeture d'une classe de maternelle à l'école Jean Jaurès de notre commune.

Nous souhaitons vous faire part de notre grand mécontentement et de notre très vive inquiétude quant à cette hypothèse. Afin d'assurer l'égalité des chances dans nos territoires ruraux, nous nous opposons fermement à cette décision.
Najat Vallaud-Belkacem disait, dans le groupe scolaire de Le Houga, en 2016: « L'avenir de notre pays se prépare aussi à travers chacune des écoles de notre territoire ».

Les élèves scolarisés à Le Houga ont la chance de recevoir un enseignement de qualité grâce notamment aux effectifs réduits de leurs classes. Une unique classe de maternelle regroupant les trois niveaux n'apporterait rien de positif et les écoles maternelle et élémentaire perdraient leur identité s'il fallait que le CP accueille les élèves de grande section...

Notre secteur du Gers accuse un désert médical certain, n'offrant ni RASED, ni soins (neuropsychologue, orthophoniste, psychomotricien...) à proximité. Il est donc primordial que l'enseignant puisse déceler, alerter et aider les élèves en difficulté, tout en accompagnant le reste des élèves de sa classe sereinement.

Comment envisager de regrouper plusieurs niveaux dans une classe qui serait alors surchargée ?

Le département voisin des Landes offre davantage de possibilités de soins et attire de ce fait bon nombre de familles gersoises. L'école privée Jeanne d'arc et l'école du bois d'Aire-sur-Adour ainsi que l'école Montessori de Précac-sur-Adour pourraient séduire les parents mécontents des propositions d'accueil de l'école de Le Houga.

En outre, la mairie a énormément investi dans les infrastructures dédiées à l'éducation, pour le bien-être des élèves (travaux au sein même de l'école, médiathèque, centre de loisirs...). Dans un souci de garantir la qualité des repas de cantine, la mairie continue à investir pour que les repas soient confectionnés sur place et préparés de manière artisanale. De plus, la mairie participe financièrement aux équipements des écoles, à leur matériel et aux sorties scolaires.

L'école est le poumon d'un village et permet d'attirer de nouveaux habitants.

Pour l'avenir de nos enfants, nous vous demandons de garder la classe de maternelle ouverte à la rentrée 2025.

« Chaque fois que la carte scolaire arrache un instituteur à son poste, c'est une lumière bienfaisante qui s'éteint dans la nuit de notre aventure humaine »

Nous vous remercions, Madame l'Inspectrice, pour l'intérêt que vous porterez à notre courrier.
Nous vous adressons nos sincères salutations.

Les parents délégués, pour les parents d'élèves de Le Houga.

Texte de la motion votée par le conseil municipal



Motion contre la fermeture d'une classe de l'école Maternelle du Groupe Jean Jaurès

MOTION 2025/01

Conseil Municipal du 05 février 2025

Le conseil municipal du Houga, réuni en séance ordinaire le 5 février 2025, se mobilise contre la fermeture annoncée d'une classe de l'école maternelle du groupe scolaire Jean Jaurès.

Une telle fermeture et l'organisation qui en découlera auraient des conséquences néfastes sur l'accompagnement des enfants qui bénéficient actuellement de conditions favorables aux apprentissages.

La commune du Houga s'est toujours engagée pour défendre et favoriser l'accès au savoir pour tous dans les conditions les plus adaptées possibles et elle a pour cela investi des sommes importantes depuis plusieurs années avec l'aide de l'état, de la région et du département :

-au niveau des bâtiments : accessibilité, sécurité, confort thermique et acoustique, qualité de l'air.

-au niveau des services associés : restauration scolaire, pôle culturel (médiathèque, salle d'expression culturelle), périscolaire (ALAE intercommunal).

En outre la commune emploie deux ATSEM, fonctionnaires territoriaux à temps complet pour assister les enseignants en charge des deux classes de maternelle.

Le conseil Municipal considère également qu'une école de qualité est un moyen pour attirer de nouveaux parents et habitants ce qui ne peut que renforcer la vie de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite que soit reconsidérée la possible suppression d'un poste et la fermeture de la classe qui en découlera. Il attend une réponse positive à sa demande dans l'intérêt des enfants de sa commune et de ses concitoyens

A Le HOUGA

Le Maire

Le 05 Février 2025

Patricia FEUILLET GALABERT

